

BUREAU VERITAS

CONSIGNE DE NAVIGABILITÉ

définie par le Secrétariat Général à l'Aviation Civile

Les examens ou modifications décrits ci-dessous sont impératifs. Le non respect des consignes de navigabilité entraîne la suspension de la validité du Certificat de Navigabilité (arrêté du 21.3.62.- Art. 17).

MYSTERE 20 - FAN JET FALCON

(Concerne les appareils n°s 1 à 106 inclus)

MICROSWITCH MF 2006 SUR COMMANDE DE GAZ DROITE

Plusieurs cas de grippage du microswitch type MF 2006 commandé par la poulie de commande de gaz entre cadres 31 et 32, ayant été constatés, il sera procédé aux opérations suivantes à la prochaine visite de 200 heures et dans 4 mois au plus tard :

- Dépose du microswitch, examen pour absence de grippage ou de déformation.
- Remplacement du microswitch, s'il est trouvé en état défectueux.
- Application du Bulletin-Service AMD n° 211 76-4 (montage du ressort référence MY 20 - 240 3802 et de son support MY 20 240 3801 - Modification M.1116).

Date : 14.4.67

Matériel MYSTERE 20 FAN JET FALCON

Référence : 67-14-2